



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 27 juin 2024

EMISSION PAR LA BCP D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE PERPETUEL AVEC MECANISME D'ABSORPTION DES PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DU COUPON D'UN MONTANT DE HUIT CENT MILLIONS DE DIRHAMS

La BCP a procédé en date du 27 juin 2024 à une émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption des pertes et d'annulation de paiement du coupon d'un montant de 800 millions de dirhams.

L'émission a été réalisée en placement privé conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi 44-12.

Les caractéristiques de l'opération sont :

Montant de l'émission	800 000 000 MAD
Nombre de titres	8 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 MAD
Maturité	Perpétuelle
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 21/06/2024, soit 3,16%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 200 points de base, soit un taux la première année de 5,16%
Prime de risque	200 pbs
Négociabilité des titres	De gré à gré (Hors bourse), sous réserve des dispositions de l'article 3 de la loi 44-12 et de la circulaire 03-19 de l'AMMC
Garantie de remboursement	Aucune
Date de jouissance	27 juin 2024

À PROPOS DU GROUPE BCP : Le groupe BCP est l'une des premières institutions bancaires du Maroc. Il tire sa force de ses valeurs de solidarité et de son organisation unique au Maroc. Il est composé de 8 Banques Populaires Régionales (BPR) à vocation coopérative, de la Banque Centrale Populaire (BCP), organe central du Groupe, de forme société anonyme cotée en Bourse, de filiales spécialisées, de fondations et de banques et représentations à l'étranger. Le groupe BCP est présent dans 32 pays dans le monde. Il est, au Maroc, le premier collecteur de l'épargne et un acteur majeur du financement de l'économie.